

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

**LETTRE ADRESSÉE A L'UNION CATHOLIQUE
SUR L'ÉDUCATION UNIVERSITAIRE EN ANGLETERRE.**

— Je vous ai fait connaître, il y a peu de temps, les singulières discussions qu'on fait naître, en Angleterre les *Trente-neuf articles*, cette basse frange du *Credo* anglican, qu'attaquent ceux mêmes dont la mission spéciale serait de la fortifier. Ce mouvement si curieux d'un *royaume divisé en lui-même* est bien significatif, à côté du mouvement puseyiste, du mouvement catholique et de tant d'autres mouvemens inutiles à rappeler. Aujourd'hui je veux vous montrer une autre face de la société anglaise ; celle-ci a d'autant plus d'intérêt pour vos lecteurs, que la grande question de l'enseignement s'agit aujourd'hui en France, d'où elle ne tardera pas, j'en suis convaincu, à passer dans une patrie. Il s'agit donc de l'éducation universitaire dans la Grande-Bretagne.

Chacun le sait, il existe chez nous deux vieilles Universités célèbres, l'une de Cambridge, l'autre d'Oxford. Toutes deux datent des temps catholiques, toutes deux avaient de riches dotations et des chaires nombreuses. Mais autrefois les étudiants de toutes les classes pouvaient les fréquenter : vous le savez, c'est-là un trait caractéristique des vieux établissemens universitaires. Actuellement, il n'en est plus ainsi. Lorsque la réformation pénétra dans notre heureux pays, on supprima un très grand nombre de chaires, tout en conservant les dotations : les professeurs eurent moins à faire et furent mieux payés. Une autre modification ne tarda pas non plus à se manifester dans Oxford et Cambridge. Les jeunes membres de l'aristocratie nobiliaire et financière parent seuls s'y rendre, tant les dépenses ordinaires devinrent excessives. Depuis lors, nos Universités sont restées fidèles à cet usage, et à l'heure qu'il est, on y va non pour étudier, mais pour passer quatre ou cinq années dans l'oisiveté la plus corruptrice, pour s'y faire des relations utiles dans le monde politique, ou enfin pour s'assurer de quelque grosse prébende qui sera dans un jour à venir, à la merci d'un jeune lord imberbe. Dans toutes mes lettres, M. le rédacteur, j'ai toujours soin de m'appuyer sur des autorités protestantes, quand il s'agit de religion : je suivrai donc ma règle.

M. Pulver publia, il y a peu d'années, un ouvrage intitulé : *L'Angleterre et les Anglais*. Ce livre fit du bruit, car il renfermait souvent une satire vraie et mordante de nos abus. D'un bout à l'autre, il y règne un ton de persiflage qui sent, lui aussi, son dix-huitième siècle ; mais d'un autre côté, il faut bien se reconnaître parfois dans ces portraits tracés d'une main ferme et qui taillaient dans le vif. Quelques-unes de ces pages valent celles de *Jurieu*, ou de votre *Commentaire*. *Isle tue!* l'Université eut son tour, et notre auteur la connaissait par expérience ; il produisit de piquantes révélations. Voilà qu'aujourd'hui c'est bien pis encore ! un gradué d'Oxford dédié à sir Robert Peel une brochure intitulée : *Oxford dévoilé*, et c'est, à mon avis, une chose fort remarquable, qu'à dix années de distance ces deux écrivains flétrissent la même dégradation dans ceux qui sont chargés de cultiver les jeunes âmes, auxquelles seront confiées un jour les destinées spirituelles et temporelles de leur patrie. D'ailleurs, les accusations dont il s'agit n'ont pas été réfutées, on ne les a pas repoussées, et il est juste enfin d'avertir l'Europe civilisée des affreux dangers qui menacent l'élite d'une nation gouvernée par les doctrines réunies de Luther et de Calvin. Laissons donc parler le gradué :

« En général, la plupart des jeunes gens puisent dans leurs familles des sentimens religieux inspirés par un père, par une mère, ou bien encore par des maîtres honorables. Oh bien ! n'est ce pas une chose déplorable qu'une fois arrivés à l'Université, ces malheureux jeunes gens deviennent de froids sceptiques, contempteurs de la religion ; ou bien revêtent une régularité toute pharisaïque, un orgueil haineux, un zèle amer qui sont le type du bigot.

« Et d'abord, l'examen des ceux qui se destinent à l'Église. Pour eux point de discipline ; la licence la plus effrénée est si non permise, du moins passée sous silence. Tant que le jeune ministre en expectative n'a pas pris ses degrés, tant qu'il n'a pas été *verru* (style d'école) par son admission dans les ordres, qu'il n'est pas contraint d'endosser au moins l'uniforme de la sagesse, savez-vous ce qu'il est le plus souvent ? C'est le roué des roués, c'est le corréphée d'une orgie, c'est l'homme de plaisir dans le sens le plus étendu. Voilà, certes, une belle préparation pour la vie d'un célibat, voulu par les réglemens universitaires, pour cette vie d'abnégation prescrite au prêtre ! Quelquefois, il est vrai, l'entraînement des passions s'arrête ; on change subitement de direction, la vie s'épure ; quand on *a jeté sa gourme*, comme dit le monde. Oui, cela arrive parfois, surtout si le vice n'est point

profondément enraciné dans le cœur, et alors, dans un espace de temps d'une brièveté incroyable, on devient le juge de ces méfaits que naguère encore on commettait soi-même. Mais il y a d'autres gens, et malheureusement, ce sont les plus nombreux, qui sont poussés vers un changement de conduite par une prudence toute humaine. D'ailleurs, quelque soit le motif de ces brusques conversions, elles inspirent peu de confiance, peu de respect : la chose est indubitable. J'ai connu autrefois, à l'Université, un censeur (*crucior morum*) qui était la règle incarnée. Le plus petit délit était rigoureusement poursuivi. Il me semble le voir encore, avec sa face amaigrie, son rire amer, vrai visage de Méphistophélès, il me semble le voir, écoutant d'un air incrédule l'aveu sincère de quelque faute dont sa conscience, à lui, était sans doute tout-à-fait vierge. Vous le croyez ? Attendez, ouvrons ce registre, c'est bien son nom ! Eh ! oui, vraiment. Le voilà condamné à l'amende pour débauche, dans ces annales authentiques !

« Après tout, cependant, c'est là le beau côté de la médaille. Un larron dont vous faites un chef de patrouille se grise, rien de plus simple. Mais voici venir des révélations plus étranges, plus terribles. Un homme est établi avec la mission spéciale de maintenir l'ordre et la bienséance, de réprimer le vice : c'est là sa charge officielle. Eh ! bien, ce même homme, ses élèves le surprennent en flagrant délit, et commettant ces fautes qu'il doit proscrire, abusant de sa position pour perpétrer des choses infâmes. N'avons-nous pas, grand Dieu ! le droit de nous écrier : *Quis custodes custodiet ?*

« Mais voyons les choses toujours au mieux. Vous me donnez là une exception, direz-vous ? Soit. Toutefois, vous m'accorderez bien, je pense, qu'il faudrait épargner les occasions de chute à des hommes destinés à mener une vie de pureté et de vertu. Ne saurait-on donc mieux régler ces choses ? Nous l'affirmons positivement ; nous avons connu beaucoup de jeunes ecclésiastiques qui, avant de se présenter aux examens, passent quatre et cinq années dans la société la plus impie, la plus dissolue : or, pourquoi tolérer un genre de vie si éloigné de celle qu'ils sont appelés plus tard à embrasser ?

« Que de ces faits graves nous passions à la religion elle-même, à son enseignement et au culte, nous trouverons la négligence la plus scandaleuse. Le règlement prescrit d'assister aux offices sacrés : est-on mal avec les puissans du lieu ? on vous y contraint ; au contraire, avez-vous leur faveur ? vous en êtes dispensé. Du reste, quant à cette coutume d'aller journellement à l'église, c'est uniquement un souvenir des temps romantiques. A quoi aboutissent toutes ces *banales redites*, toute cette *profanation du culte divin* ? A un dégoût profond pour les devoirs les plus sacrés. Entrons ensemble ; tenez, en voilà un qui dort d'un air de mauvaise humeur ; son voisin fait entendre à demi-voix une imprécation ; un troisième chuchotte, et cependant l'officiant poursuit lourdement et sans intelligence son service, pendant qu'à ses côtés un hardi chasseur, appartenant aux nouveaux venus, semble galopper, tant il dépêche l'office. Voilà pour le matin. Actuellement, le soir est venu : autre spectacle. Une véritable cohue de jeunes hommes, nouveaux arrivés, se pressent à la porte de la chapelle, la démarche chancelante, la tête avinée, et bégayant encore le propos graveleux qui provoque sans cesse un rire à peine étouffé. Ce n'est pas tout, non : en voilà un qui s'avance ; il sort d'une atmosphère fétide ; il a la tête appesantie par un vin frelaté ; c'est pourtant lui qui lit les prières ; sa mémoire vient en aide à ses yeux, qui refusent leur service ; et ainsi il achève une prière de foi, d'espérance, de repentir, hâté qu'il est d'aller rejoindre l'ergie plus grave, mais plus forte, des vétérans.

« Quel père ne frémerait point d'envoyer son fils dans une pareille sentine de vices ? Même après ces terribles peintures, je veux encore hasarder quelques réflexions ; mais je me contenterai pour le moment de ce qui concerne le clergé anglican. J'aurai à revenir, si vous le permettez, sur les autres étudiants et sur le système d'études suivi dans les universités anglaises.

— * —

— *Fondation d'un Collège Catholique en Suisse confiée aux RR. PP. de la Compagnie de Jésus.* — C'est un zèle des Catholiques du canton de Schwytz qu'est due l'idée de cette pieuse et utile fondation, et c'est à l'invasion de l'hérésie qu'ils veulent opposer cette œuvre : c'est assez dire à quels titres elle se recommande à la sollicitude des Catholiques de tous les pays ; et, en présence de semblables intentions, il n'en est pas un qui ne sympathise ardemment avec une entreprise qui doit être si féconde en heureux résultats. Tandis que le collège projeté s'élève, les dignes instituteurs de la jeunesse

auxquels la direction en est destinée préludent déjà à l'accomplissement de leur sainte mission, en affermissant dans la foi, en même temps qu'en initiant à la science, les disciples qui ne manquent par de leur arriver de toutes parts. Mais l'église qui leur est indispensable reste encore à bâtir, et c'est à la charité à en assurer les fondements ; car on peut dire que la première pierre en a été posée par la main même du Père de la chrétienté, lorsqu'on lit le bref suivant de Sa Sainteté :

AU VÉNÉRABLE FRÈRE JEAN, ÉVÊQUE DE COIRE,
A COIRE, EN SUISSE.
GRÉGOIRE P. P. XVI.

« Vénérable frère,

« Ayant appris que les premiers magistrats du canton de Schwytz, qui fait partie de votre diocèse, avaient conçu le grand projet de fonder chez eux un collège pour y faire instruire, par les soins des pères de la Compagnie de Jésus, les jeunes gens dans la religion catholique et dans les belles-lettres, nous avons justement applaudi à ce projet et très-volontiers contribué à sa réalisation. Nous avons bien des raisons de féliciter l'illustre canton de Schwytz, vous, vénérable frère, et nous-même, de ce que peu après, par un accord favorable du clergé et du peuple, quelques membres de la susdite Compagnie furent appelés, que les classes furent ouvertes en faveur de la jeunesse, et qu'on ait reçu, par le concours des fidèles de différents cantons, des aumônes et même des dons plus considérables par la pieuse bienfaisance de quelques souverains étrangers, et qu'ensuite on ait pu élever une maison assez vaste à l'usage du collège.

« Et déjà l'heureux succès de cet établissement laisse prévoir combien il pourra, avec la bénédiction du Seigneur, porter d'avantages à la religion catholique et à l'Etat, dès qu'il sera entièrement achevé.

« Cependant nous venons d'être informés qu'une somme assez considérable était encore requise, surtout pour la construction d'une église adjacente au collège, qui sera destinée à donner aux religieux de la Compagnie de Jésus la facilité d'exercer selon leur institut le saint ministère, et de travailler ainsi à l'avancement spirituel de leur élèves et des autres fidèles. Comme nous portons une affection toute particulière au canton de Schwytz, et que nous désirons ardemment que cette œuvre si salutaire puisse encore être effectuée, nous vous envoyons à cette fin 300 écus romains, ayant la pleine confiance que vous, vénérable Frère, et ceux qui ont entrepris cette bâtisse, vous regarderez dans ce don moins la valeur pécuniaire que le témoignage de nos sentiments de bienveillance envers vous. En apprenant aussi que vous avez destiné un respectable ecclésiastique pour faire une nouvelle collecte en faveur de cette entreprise, nous avons encore lieu d'espérer que la pieuse libéralité des fidèles ne manquera pas à vos efforts. Et parce que *si le Seigneur ne bâtit une maison, c'est en vain que travaillent ceux qui la bâtissent*, nous ne cessons pas, malgré notre indignité, de présenter à Dieu, le donateur de tous les biens, *nos demandes par des supplications et des prières accompagnées d'actions de grâces*, pour qu'il bénisse vos travaux et vos peines et qu'il les couronne d'un succès heureux et complet. Enfin nous profitons avec plaisir de cette occasion pour vous témoigner notre bienveillance et la confirmer par cette lettre et par la bénédiction apostolique que nous puisons dans le fond de notre cœur et la donnons avec toute l'affection, à vous, vénérable Frère, à tout le peuple du canton de Schwytz, ainsi qu'au reste de votre troupeau.

« Donné à Rome, à Saint-Pierre, le 23 février 1842, de notre Pontificat l'an XII. »

BULLETIN.

Un cri d'alarme est venu, il y a quelques jours, jeter l'inquiétude au milieu de nous : on annonçait que Sir Charles Bagot avait éprouvé une grave rechute et qu'on n'attendait plus que le moment de sa mort, qui pouvait arriver d'heure en heure.—Aux dernières dates cependant il n'était pas question de l'état de sa santé ; ce qui fait espérer que le danger n'est pas aussi grand qu'on a bien voulu le dire, ou que ce danger est passé.

Nous disions dans notre dernier numéro que connaissant parfaitement nos moyens de succès comme catholiques, nous n'irions pas commettre la faute de les abandonner pour aller guerroyer contre des ennemis insaisissables, contre des doctrines éphémères dont le tems et la raison se sont chargés de nous faire bonne justice. A ceux qui douteraient de la sagesse et de l'opportunité de notre conduite, nous montrerons les trophées du catholicisme ; ses victoires de tous les jours ; ce grand nombre d'hommes, ses ennemis de la veille, se réfugiant dans son sein, grossissant à toute heure ses rangs sacrés, cimentant de plus en plus sa puissance, proclamant sa gloire et ses triomphes ; et nous demanderons ce qui a produit ces magnifiques, ces constants résultats ? Pensez-vous que ce furent des combats en champ-clos, bons tout au plus à amuser les oisifs et à scandaliser les faibles ? Connaissez-vous beaucoup de ces luttes corps à corps, de ces discussions interminables où nos ennemis se soient posés et maintenus en loyaux champions et en adversaires de bonne foi ? Non, ils seraient vaincus dès les premiers coups, et tous leurs efforts consistent à harceler, sans jamais accepter franchement le

combat. Comme dans ces guerres perfides des montagnes, dans ces guerillas espagnoles, l'on voit quelque partisan, à l'abri de son rocher inaccessible, jeter le défi à une brave armée, et disparaître pour se montrer plus loin, si on menace d'aller à lui ; ainsi ces éternels *parlissans* jettent le gant avec une ridicule forfanterie aux catholiques : allez à leur rencontre, ils fuiront de conséquence en conséquence, d'objection en objection, de sophisme en sophisme. Vous les débusquerez vingt fois et vingt fois ils réparaîtront, souvent à la place d'où vous les aurez chassés, évitant avant tout de se laisser saisir. Quel succès à espérer de telles guerres ? Laissons notre armée, l'armée catholique, qui jamais ne fut vaincue, laissons-la poursuivre sa marche triomphale par le monde entier, sans plus nous inquiéter de ces vaines clamours, qu'on ne s'émue des travades impuissantes d'un ennemi en déroute. Dégolés de leur pauvreté et du morcellement incessant de leurs symboles ; épouvantés de la solitude qui les environne, des désertions chaque jour plus nombreuses et plus éclatantes des plus sages d'entre eux ; n'osant envisager sans désespoir l'avenir qui les menace ; ayant la conscience de leur faiblesse et de nos forces, ils s'épuisent à crier aux armes et au ralliement, ils se posent en artabans pour pallier leurs défaites, ils cherchent dans ces contrées paisibles de nouveaux champs de bataille, parcequ'ils ont été contraints d'abandonner tous les autres. Nous avons donc le droit de traduire tous ces bruits de guerre par des cris de détresse. Nous avons donc le droit de dire que dans ces prétendus combats nous n'avons pas de place.

Notre place, la place d'un catholique, est celle qui nous a été donnée par Celui qui a dit : ALLEZ, ENSEIGNEZ TOUS LES PEUPLES partout où il y a des hommes qui peuvent être enseignés, et des âmes qui ont le désir d'être sauvées. Nos combats sont ceux que livrent par tout l'univers nos prêtres, nos missionnaires, nos religieuses, renouvelant chaque jour le sacrifice du repos, des plaisirs, des honneurs et des biens de ce monde, pour ne s'occuper que du soin de gagner des cœurs à J.-C., et de former des saints. Nos armes sont la croix, la prière, les dévouemens de la charité, le désintéressement, la promesse du Sauveur d'être avec son Eglise jusqu'à la consommation des siècles, la prédication de la parole qui a converti l'univers. Nos doctrines ne sont pas nos doctrines, mais la doctrine de celui qui nous a envoyés. Aussi Dieu les a fait triompher pendant dix-huit siècles, et elles triompheront jusqu'à la fin. Nos succès, avons nous besoin de les dire ? tous les yeux les ont vus, et ils font le désespoir de ceux dont ils proclament la défaite.

Voilà ce que nous admirons et voulons conserver ; voilà les généreux combats que, pour notre compte, nous jugeons dignes de la sainte cause que nous défendons ; voilà la position que nous ne voudrions pas échanger contre nous ne savons quelle expédition aventureuse dont le succès est un problème. Nous édvouer à la propagation des vérités catholiques ; faire connaître notre sainte religion pour la faire aimer ; encourager nos frères par le récit de nos combats et de nos victoires ; c'est notre part à nous, c'est notre tâche de chaque jour. Et en travaillant à l'accomplir nous faisons une œuvre nationale, nous servons notre patrie ; car le nom de catholique ne saurait être séparé du nom canadien, et le triomphe du catholicisme en ce pays c'est le triomphe de la justice, de la vérité, de toutes les vertus religieuses et sociales. Prions Dieu de protéger son œuvre aujourd'hui si prospère, et l'avenir le plus beau est assuré au Canada.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

CANADA.

Neuvaine—La Neuvaine s'est close dimanche, par un sermon prêché par Mgr. de Montréal dont trois observations nous ont beaucoup frappé ; ses félicitations au peuple qui a élevé l'église paroissiale, sa remarque que c'était la première fois que l'évêque de Montréal avait pu s'immiscer dans toutes les affaires de la paroisse et de la fabrique en sa qualité de premier pasteur, et ses observations par rapport au luxe, à l'intempérance et au jeu, le jeu surtout qui samedi dernier, déployait au milieu d'une cour de justice ses scandales et son déshonneur. Nous avons été tellement dégoûté de ce procès sorti d'un obscur tripot de joueurs, parmi lesquels on compte plusieurs magistrats loyaux de 1837 et 38, des gens de robe, des conseillers législatifs, qui paraissent tous avoir participé à une transaction des plus infâmes, qu'une sorte de pudeur nous empêche de lui donner plus de publicité au dehors qu'il n'en a acquis par le verdict des Jurés et le jugement de la Cour.

—Les réveries fanatiques dont le *Herald* est journellement rempli contre les Jésuites rappellent, disait quelqu'un, ces jours derniers, le mot du Dr. Johnson en parlant de ceux qui de son tems criaillaient contre le papisme

ils auraient, disait le Dr. *cié au feu pendant le déluge*. Ce mot nous rappelle deux autres observations, la première de l'illustre Bacon, qui disait des Jésuites, puisque vous êtes tels, que n'êtes vous des nôtres ; la seconde celle d'un homme de beaucoup d'esprit qui faisait sur eux l'observation suivante : *de tout ce qu'on a dit d'eux, il n'y a de bien prouvé que le bien qu'ils ont fait.*" *Idem.*

ROME.

—On lit dans le *Diario di Roma* du 21 décembre que le 26, jour de la fête de saint Étienne, on a tenu la chapelle papale accoutumée dans la chapelle Sixtine, au Vatican. Sa Sainteté, L.L. E.E. les cardinaux et les collèges de prélats ont assisté à la messe solennelle qui a été célébrée pontificalement par S. E. le cardinal Ostini.

La même cérémonie a eu lieu le lendemain, 27, jour de la fête de l'apôtre-évangéliste St. Jean. C'est S. E. le cardinal Patrizi qui a officié.

Ce même jour, consacré à la mémoire du disciple bien-aimé, a été et sera désormais pour les PP. capucins de Rome, un jour des plus sacrés et des plus mémorables. Ils avaient obtenu de la clémence du St. Père, pour protecteur de l'ordre, S. E. le cardinal Acton, et ce jour avait été désigné pour sa solennelle prise de possession. S. E. a adressé à cette occasion à tous les religieux un discours si éloquent et si touchant, qu'ils en restèrent émus jusqu'aux larmes.

—On écrit de Rome, le 22 décembre :

« Il est question d'envoyer un vicaire apostolique en Chine. L'initiative vient non du Saint-Siège, mais des catholiques résidant en Chine, et qui ont demandé un vicaire apostolique. »

FRANCE.

—Pendant huit jours, les détenus de la maison centrale de Limoges ont pu interrompre leur travaux accoutumés, oublier un moment leurs peines physiques pour s'occuper de leur salut. Plusieurs prêtres leur ont prêché une retraite, et leurs paroles, recueillies avec une édifiante avidité, ont produit les plus merveilleux effets.

« Un ébranlement général des consciences a eu lieu, dit la *Gazette du Centre*, et une multitude d'âmes, qui semblaient mortes pour jamais aux nobles sentimens de l'honneur et de la vertu, se sont tout-à-coup réveillées de leur profond sommeil. A la voix des apôtres, elles ont pleuré leurs iniquités passées et les ont confessées avec les marques les plus rassurantes de bonne foi. 610 communions, gages précieux d'un meilleur avenir, ont terminé les exercices religieux de la maison centrale. »

De nombreux ecclésiastiques étaient accourus à la voix de Mgr. l'évêque de Limoges, pour entendre, de concert avec lui, les confessions, et pendant huit jours qu'a duré cette retraite, il n'y a point eu de rapports adressés au directeur, ni de punitions infligées ; la conscience réveillée tenait lieu de toute discipline.

—Un nombreux auditoire s'était rassemblé le 15 janvier, dans l'église de St-Roch, pour entendre le sermon où M. l'abbé Cœur devait recommander à la charité chrétienne l'œuvre des salles d'asile et les milliers de petits enfans pauvres pour qui surtout s'ouvrent ces précieux établissemens. L'orateur a exposé dans un magnifique langage les prodiges de la bonté divine manifestés par le mystère de l'incarnation. Il a présenté le VERBE FANT CHAIR, le DIEU HOMME, comme le modèle de perfection et d'amour vers lequel nous devons tous tendre, et la charité envers les pauvres comme le plus sûr moyen de nous élever jusqu'à Dieu, de nous acquitter envers lui. Or, les premiers pauvres à soulager, à consoler, à visiter, à revêtir, ce sont ces pauvres petits enfans que les asiles recueillent, instruisent et disciplinent pendant que leurs pères et mères gagnent à la sueur de leur front leur pain de chaque jour. Tout cela, dit avec ce zèle brûlant, avec cette facile et brillante élocution qui caractérisent l'illustre prédicateur, a vivement ému les âmes, et les bourses ont été libéralement ouvertes. Les enfans pauvres des asiles de Paris ont des ressources assurées pour cet hiver.

—Il y a peu d'années, le diocèse de Tarbes ne possédait pas une seule école tenue par les bons frères des écoles chrétiennes aujourd'hui, depuis deux ans seulement il en a plusieurs : deux à Tarbes, tenues par neuf frères, et une à Bagnères, tenue par six frères.

La maison de Tarbes a été établie par le vénérable chef du diocèse : M. le chanoine Babbie a donné la maison qu'ils habitent, et la ville s'est chargée, pour sa part, de l'entretien de deux frères, mais la commune ne s'est décidée à faire ce sacrifice que lorsque le bon ordre des jeunes élèves et leurs progrès étonnans ont dissipé les préventions que l'on avait contre ces pieux instituteurs. La maison de Bagnères a été fondée par M. Estrade, ancien négociant, qui fait de sa fortune un usage des plus honorables. Avant de penser à procurer aux petits garçons le bienfait d'une éducation chrétienne il l'avait procuré aux jeunes filles, en établissant la maison des sœurs de St. André, dites sœurs de la Croix. Bagnères possède aussi un monastère de Carmélites.

Depuis peu d'années, on a vu encore s'établir des convents des Sœurs de Saint-André à Tarbes, à Saint-Pé, à Argelès, à Cauterets, à Tournay, à Troie et enfin à Orox, où elles ont été établies par les pieuses libéralités du vicaire-général, M. Laurence, qui seconde, avec un zèle admirable, les vues du supérieur-général de cet ordre.

Tarbes a été témoin récemment d'une cérémonie consolante. Un militaire de la garnison, né juif, s'est fait chrétien. Déjà ébranlé par les prédications de M. l'abbé Guilhermet, qui a donné la dernière retraite pastorale au clergé du diocèse, instruit ensuite par M. l'abbé Salles, économe du sé-

minaire, il a été enfin décidé à se faire baptiser par une lettre que lui a écrite M. Ratisbonne, novice dans la maison de Toulouse.

—Depuis un an, M. le curé de la Trinité d'Angers a établi dans son église des conférences religieuses pour les hommes de la paroisse. Elles ont lieu chaque dimanche, et le nombre des fidèles auditeurs de la parole sainte va toujours croissant. Mgr. Angebaud ne pouvait manquer de témoigner l'intérêt qu'il porte à une œuvre à laquelle il s'est livré lui-même à Nantes pendant plusieurs années. Il a assisté, il y a quelque tems, à l'une de ces réunions d'hommes, et voulant leur montrer combien il avait été édifié au milieu d'eux, il est revenu, le 1er janvier à l'église de la Trinité. Ses paroles, pleines d'un heureux à propos et d'une douce onction, ont été reproduites par M. le curé qui, dans le bienveillant concours du prélat, voit un mobile et un gage de succès pour l'œuvre excellente qu'il a entreprise.

—On lit dans le *Franc-Parleur de Verdun* :

« Trois de nos citoyens viennent de quitter la religion réformée dans la quelle ils étaient nés, pour entrer dans le sein de l'Eglise catholique, apostolique et romaine. Ces conversions sont dues au zèle éclairé de l'abbé Rousseau. »

—Nous avons annoncé que le séminaire des Missions-Etrangères vient de faire partir huit missionnaires pour les différentes missions d'Asie : ce sont MM. Favre, du diocèse d'Orléans ; Martin, de Tarantaise ; Luquet, de Langres ; Virol, de Bazançon ; Solier, du Mans ; Dégout, d'Auch ; Journet, de Carcassonne ; et Venault, de Poitiers.

La France est justement fière de sa glorieuse destinée d'enfanter des apôtres et des martyrs qui portent le divin flambeau de l'Evangile aux peuples encore assis à l'ombre de la mort ; et l'Eglise catholique tout entière applaudit à ce noble dévouement de ses ministres qui la vengent dignement, aux yeux de ses ennemis, du reproche de stérilité. L'œuvre qu'ils ont mission d'accomplir n'est pas une œuvre éphémère. Prêcher, baptiser, arroser même de leurs sueurs et de leur sang la divine semence, c'est sans doute une noble tâche pour le missionnaire ! mais elle serait incomplète s'il se bornait à promener le flambeau de la vérité qu'un souffle ennemi peut éteindre en un instant. Le missionnaire comprend que la religion comme la vie d'un peuple doit devenir nationale, en ce sens qu'elle s'identifie avec ses mœurs et son génie particulier, et que c'est dans le sol qu'il faut chercher les éléments de la perpétuité de chaque Eglise. Telle fut la marche constante des premiers apôtres durant les quinze premiers siècles, pour la propagation de l'Evangile chez les différentes nations. Leurs premiers soins furent d'établir des asiles de science et de piété, de former de jeunes chrétiens indigènes, pour en faire après eux les soutiens des Eglises. Ils puisaient ainsi dans le sol les ressources que la distance des lieux et d'autres obstacles rendent toujours si précieuses. Tels sont encore les vœux les plus ardens du Saint-Siège, comme il l'a déclaré souvent, notamment en jetant les fondemens de la congrégation des Missions-Etrangères, créée pour affermir les Eglises sur des bases inhérentes au pays, par l'établissement de prêtres et d'évêques indigènes. Grande et divine pensée qui distinguera toujours l'Eglise catholique de toutes les autres sociétés séparées d'elle, la perpétuité ! perpétuité de sa foi, perpétuité de sa hiérarchie dans tous les temps et chez tous les peuples.

Un cœur vraiment catholique comprendra qu'elle heureuse influence aurait, sur toutes les Eglises formées dans le monde, la complète réalisation d'un désir qui doit enfin s'accomplir un jour parmi toutes les nations de la terre, et qui commence à se réaliser avec tant de succès dans l'Amérique du nord.

C'est cette pensée qui anime les missionnaires dont nous annonçons le départ : ils se préoccupent de la formation d'un clergé indigène avec sa hiérarchie complète parmi les peuples qu'ils vont évangéliser. On lira avec intérêt une lettre de l'un d'entre eux sur ce sujet : elle est de M. Luquet, auteur des *Lettres à M. l'évêque de Langres sur la congrégation des Missions-Etrangères* ; on y trouve une âme vraiment apostolique :

« Une époque nouvelle s'ouvre devant nous, époque de progrès et d'espérance, où la foi chrétienne finira par se fixer irrévocablement chez tant de peuples, au moyen des évêques et des prêtres sortis de leur sein ; jours heureux d'un triomphe magnifique que nous appelons de tous nos vœux. Vénérables Eglises, si long-temps comprimées dans votre développement par la haine des persécuteurs, quand donc nous sera-t-il donné de vous voir marcher librement à la face du soleil, sous la conduite de pasteurs enfantés sur votre sol, et parlant à vos enfans le langage de leurs mères ? Qu'il soit béni le jour où l'on dira que nos frères ont retiré leurs tentes de vos rivages devenus chrétiens, pour les porter sur d'autres terres où la croix de Jésus est encore prosaïque ! Qu'il soit béni celui de nos prélats qui aura ainsi déposé son bâton pastoral entre les mains d'un évêque né dans vos contrées ? Oh ! si notre regard mourant s'éteignait à la vue de tant de merveilles, si notre tête affaiblie s'inclinait une fois seulement sous la bénédiction d'un évêque sorti du clergé indigène de nos missions, bien volontiers, mon Dieu, nous vous remercirions dès aujourd'hui du bonheur de verser notre sang pour vous ! Ames saintes, à qui la cause de Jésus-Christ est chère, appelez par vos prières et vos bonnes œuvres ces jours bénis que nous désirons, et qui doivent enfin briller pour toutes les nations de la terre ! »

—On lit dans la *Gazette de Metz* :

« Dernièrement Mlle... ancienne couturière en robes, qui n'a qu'un très petit revenu, est allé trouver M. le trésorier du *Comité de Terre-Sainte et de Syrie*, et lui a dit que « touchée de la misère de ses frères d'Orient, indignée de la vanité et du délaissement dans lesquels se trouvaient les Saints-Lieux, elle venait répondre à l'appel du comité qu'elle avait lu dans la *Gazette de*

Metz, et apportait son petit tribut, le fruit de ses épargnes." Mlle... déposa sur le bureau du trésorier *trois cents francs* !! en réclamant l'anonyme !!!

"C'est avec bonheur que nous faisons connaître à nos lecteurs cette noble action, qui est à la fois un bel exemple et une grande leçon !"

IRLANDE.

—Il y a quatre années environ, un pauvre religieux, qui avait longtemps pleuré sur l'état affligeant qu'offrait à des yeux chrétiens la situation morale de l'Irlande, fit retentir dans cette île, jadis surnommée la *sainte* le cri de *Dieu le veut*. C'était le signal d'une véritable croisade qui devait avoir de grands résultats et exercer une puissante influence sur l'avenir de ce pays. A ce cri, l'on vit bientôt le clergé se rallier autour de celui qui le faisait entendre. Une milice s'organisa, qui n'avait besoin ni de lourdes armures, ni de lances, ni de flottes pour traverser les mers, mais qui, forte de sa mission, se disposait à combattre un vice qui avait fait, du peuple irlandais un peuple *infidèle* à la foi de ses ancêtres, à leurs pieuses coutumes et à leurs saintes traditions. La prédication du père Mathieu, en Irlande, n'a pas été autre chose qu'une croisade contre l'intempérance, l'ivrognerie, contre tous les vices qui affligeaient ce pays.

Nous avons eu souvent occasion de parler de l'enthousiasme avec lequel l'Irlande a répondu à ses exhortations. Nous avons vu le peuple, à la voix de cet apôtre, courir par milliers, par centaines de mille, pour demander et prendre, non plus la croix du moyen âge, mais la médaille destinée à lui rappeler qu'il s'engageait à combattre, par tous les moyens, l'intempérance. Aujourd'hui, la milice formée par le père Mathieu compte ses membres par millions, et l'Irlande semble avoir banni à jamais de son sein les vices qui l'infestaient il y a peu d'années.

En racontant les succès de la mission de l'apôtre irlandais, nous avons dit les hauts témoignages de sympathie qu'il avait excités auprès de tous ceux, protestants ou catholiques, qui avaient entendu raconter le bienfait dont il a été l'instrument; mais voici qu'un témoignage de reconnaissance va lui être donné par sa patrie. Une démonstration nationale sera destinée à perpétuer le souvenir de ce que les Irlandais appellent le grand mouvement de tempérance. Une fête annuelle sera consacrée à ce souvenir; un monument sera peut-être élevé. Un grand meeting a dû avoir lieu dans le théâtre royal de Dublin pour prendre une détermination à ce sujet. Ce projet a été applaudi par les hommes les plus éminents de l'Irlande. La noblesse du pays a voulu s'y associer.

On ne verra pas sans intérêt les noms des personnages illustres qui se sont mis en avant pour encourager cette démonstration. Les premiers qui se sont fait inscrire en sa faveur, sont :

Sa grâce, le duc de Leinster; le duc de Devonshire; les marquis de Anglesey, Conyngham, de Lausdowne, de Sligo; les comtes de Arran, de Charleville, de Gosford, de G'engall, de Charlemont, de Kenmare, de Lucean, de Listowelle, de Meath, de Mayo, de Shrewsbury, de Shannon, de Wicklow, de Fortescue; les vicomtes Morpeth, Duncannon, Clifdes, Templeton, Clements; les lords Talbot de Malahide, Stuart de Decies, Dunboyne, Lurgan.

Nous pourrions ajouter à ces noms ceux d'un grand nombre de membres du parlement, de la plupart des évêques d'Irlande, des hommes les plus distingués de la haute bourgeoisie et du clergé. Toutes les classes de la société irlandaise rivalisent de zèle pour témoigner de leur reconnaissance à un modeste religieux !

—On écrit d'Irlande que Mgr. Barron, vicaire apostolique de la Guinée est arrivé à Limerick.

PRUSSE.

—Le décès de Mgr. Dunin a été pour la ville de Posen un sujet de douleur générale, qui s'y est manifestée de la manière la plus touchante. Un usage immémorial fait de la nuit où s'opère le renouvellement de l'année une nuit de réjouissances bruyantes que la population passe en mascarades, en banquets, etc. C'est ce qu'elle appelle aller au-devant de la nouvelle année. Tous ces plaisirs ont été spontanément supprimés, de sorte que guinguettes même et cabarets étaient solitaires et vides de buveurs. Protestants et catholiques ont ainsi rivalisé de respect pour la mémoire du vénérable confesseur de la foi dont la dépouille n'avait pas encore reçu la sépulture.

—On écrit de Berlin, le 12 janvier :

"Autrefois aucune exécution ne pouvait avoir lieu en Prusse qu'en présence d'un ecclésiastique, qui était tenu de donner les secours de la religion au patient, si celui-ci les demandait, et même de prononcer sur l'échafaud immédiatement après que justice aurait été faite, une allocution exhortative au peuple. Plusieurs prêtres ayant été insultés gravement en pareille occasion par la foule, le feu roi Frédéric-Guillaume III abolit cet usage et défendit même à tout ecclésiastique d'accompagner les condamnés à la mort sur l'échafaud, défense qui été observée jusqu'à présent avec une sévérité qu'on pourrait avec raison appeler barbare.

"Maintenant le roi, par un ordre du cabinet, a rendu aux condamnés le droit de se faire assister dans leurs derniers momens par un ecclésiastique, qui pourra aussi, s'il le juge à propos, parler au peuple.

"Le premier à qui son triste sort donne le droit d'user de cette concession est un vieillard de 65 ans, qui a été condamné, pour crime d'incendie et de meurtre, à être roué, mais dont S.M. a commué la peine en celle d'avoir la tête tranchée par le glaive.

HOLLANDE.

—S. M. le roi de Hollande a autorisé les habitans catholiques de Zand-

berg, commune d'Odoorn, province de Drenthe, et ceux d'Oustwedder-Mussel, commune d'Oustwedde, province de Groningue, à former entre eux une communauté, en leur accordant une subvention gouvernementale de 5,500 florins, pour la construction de l'église et du presbytère. Le curé de cette nouvelle paroisse recevra du gouvernement un traitement de 500 florins.

TURQUIE.

—On écrit des frontières de la Turquie, 11 janvier :

"Les populations chrétiennes de la Bosnie et de l'Albanie sont toujours en butte aux vexations les plus dures; mais l'irritation parmi ces populations est si grande, qu'il ne manque qu'une occasion pour déterminer une explosion. On assure que, dans le district de Glasnoh, une lutte réelle s'est engagée entre les Turcs et les chrétiens."

DANEMARCK.

—On écrit de Copenhague, 30 décembre :

"Le roi vient d'interdire aux anabaptistes le libre exercice de leur culte en Danemarck; mais ils sont autorisés à fonder à Frédérica une commune qui choisira elle-même ses ecclésiastiques et administrateurs."

DEUX-SICILES.

—Suivant des lettres que l'on vient de recevoir de Naples, le roi des Deux-Siciles aurait ordonné la fermeture de deux églises du culte grec nommées à Messine et à Barieta.

On prétend que cette mesure est contraire aux traités conclus entre le royaume de Naples et la Russie, et que par conséquent il en résultera des explications désagréables entre les deux cours.

NOUVELLES POLITIQUES.

CANADA.

—On dit qu'on s'occupe beaucoup à Kingston des préparatifs pour recevoir dignement notre nouveau gouverneur Sir Charles Metcalfe. Les diverses associations de cette petite ville se sont assemblées, afin de prendre des mesures pour se porter en masse sur le passage de Son Excellence, à son arrivée, avec bouillères, etc. La corporation doit être en tête. *Aurore.*

Intempérance.—Hier, une petite mendicante se présente pour demander d'un air timide LA CHARITÉ, un sol! l'enfant annonçait tout au plus une dizaine d'années et elle était l'aînée d'une famille de cinq enfans qui périssaient de misère; un de ses petits frères avait en même les pieds gelés dans le cours de l'hiver parce qu'un infâme ivrogne, leur père, au lieu d'approvisionner la maison faisait des débauches continuelles! La pauvre infortunée était demi-nue, ayant un pied chaussé d'un vieux soulier et tempé dans l'eau de neige! Voilà qui est criant, direz-vous! Oui, mais depuis une semaine, nous dit la pauvre petite malheureuse, papa est parti, et maman ignore où il est, il faut bien que nous demandions notre pain pour ne pas mourir! quand donc l'ivrognerie, ce fléau des familles, ce déshonneur et cette ruine de la santé, de la réputation et de la fortune, cessera-t-elle de se montrer parmi nous? Rien de hideux comme la face d'un ivrogne, parce qu'il porte imprimé sur le front nous ne savons quel sceau d'avilissement, quelle bassesse. Un ivrogne peut s'attendre tous les jours à être un voleur, un meurtrier, un scélérat de la pire espèce, car quand l'ivrognerie porte un père à laisser mourir ses enfans de faim et de froid, et qu'il finit par les abandonner, où n'ira-t-il pas aboutir dans l'excès de sa maudite passion. *Aurore.*

Sociétés d'Etudes.—Il vient de se former dans cette ville, parmi les jeunes gens, deux sociétés que les amis de la jeunesse et de l'éducation verront sans doute avec plaisir. L'une se compose des jeunes gens de toutes les classes, de toutes les professions et métiers, et a pris pour titre : "Société littéraire des jeunes gens." Les membres de cette société se réunissent tous les samedis pour discuter sur des questions de littérature, de sciences, d'arts, de morale, et quelquefois de politique. L'autre n'est composée que de professeurs des étudiants en médecine qui se réunissent tous les lundis pour approfondir leur connaissance de la science d'Esculape. *L'Artisan.*

Le Colonial Gazette.—Le dernier numéro de cette Gazette de Londres contient une nouvelle lettre et un article éditorial sur les affaires du Canada dans lesquels le clergé et les franco-canadiens sont justement appréciés de l'auteur. Par rapport au clergé il dit :—"que c'est un corps influent et ami de la subordination et de la loyauté, et qu'il existe entre lui et son peuple une forte sympathie; il ajoute que ce digne corps a démontré de tels sentimens en prenant l'initiative pour demander à Dieu le recouvrement de Sir Charles Bagot, en citant le curé de St. Nicolas comme le premier qui a donné l'exemple." Par rapport au peuple, il dit :—"qu'il a fait preuve récemment encore de sa générosité et de son magnanimité oubliés des mauvais traitemens qu'il a éprouvés de la part du parti *british* en élisant dans ses corps municipaux des gens de ce parti même, quand il aurait pu monopoliser les élections; il dit qu'ils sont plutôt des *moutons* que des *lignes*, comme la presse torie d'ici a voulu l'insinuer; et que c'est la douceur même de leur caractère qui a enhardi leurs ennemis à persécuter les Canadiens; que le parti *british* fait un métier de la *guerre de race* et des troubles du pays, mais que nos compatriotes sont si dévoués au trône et à l'autel, qu'ils sont le *beau idéal* d'un parti conservatif tel qu'entendu." L'article éditorial est pour défendre l'administration de la destitution de M. Murney et réclamer en faveur de la Liste Civile comme devant être laissées à la direction du Parlement Colonial-Uni. *Aurore.*

ANGLETERRE.

—La malice de Londres nous a apporté de nombreux témoignages d'une étrange recrudescence d'hostilité contre la France dans la presse anglaise. En voici un exemple :

On lit dans le *Morning Herald* :

«*The Globe* (anglais) s'est trompé en annonçant que le traité de commerce entre la France et l'Angleterre était définitivement conclu ; bien que quelques négociations aient eu lieu relativement à ce traité, rien de définitif n'a été adopté, et il n'est pas probable qu'il se conclura quelque arrangement sans solution préalable de la question de savoir jusqu'à quel point l'Angleterre, en conservant tous les égards dus à ses autres alliés, peut faire une nouvelle convention avec une puissance qui vient de refuser de ratifier le traité de 1841. Nous avons lieu de croire la politique du gouvernement anglais fort changée à ce sujet. L'Angleterre n'est plus disposée à donner à la France les avantages commerciaux qui étaient consignés dans le projet de convention adopté avant les événements de juillet 1840. Nous croyons que le gouvernement anglais ne pense actuellement qu'à l'arrangement postal. L'affaire est fort avancée, et nous espérons pouvoir en annoncer bientôt la conclusion.»

Le même journal, dans des correspondances d'Athènes, s'efforce de prouver «que la France joue un double jeu en Grèce. Elle déclare ne prétendre à aucune influence exclusive dans ce pays et ne vouloir pas se mêler du choix des personnes : elle fait tout le contraire. Il est bon que non seulement l'Angleterre, mais encore l'Europe entière sache combien la conduite de la France en Grèce est *déloyale*. Le parti français en Grèce se compose de misérables aventuriers sans honneur et sans influence. Le roi les déteste mais il en a besoin, parce qu'ils font avoir de l'argent. Si les puissances qui ont intérêt à ce que la Grèce prospère ne profitent pas de la crise financière de ce pays pour y établir un nouveau gouvernement, la Grèce est un pays perdu. M. Christides, ministre vendu à la France, compromet la sécurité du trône et les destinées de la Grèce.»

FRANCE.

—Un courrier de cabinet est, dit-on, arrivé de Paris. S'il faut en croire l'*Herald*, ce courrier était porteur d'une note que le gouvernement français adresse en son nom et au nom d'une autre puissance à Espartero au sujet de la minorité de la reine. Le *Sol* prétend, lui qu'il s'agit d'une note évasive par laquelle le gouvernement français exige de nouveau une entière et complète satisfaction de l'outrage qu'il a reçu dans la personne de son représentant à Barcelone.

—L'année 1842 a vu mourir la dernière des abesses cressées de France. Mme. la comtesse de la Marche, du diocèse de Nancy ; la dernière des chanoinesses de Remiremont, Mme la comtesse d'Arma de Mouspey ; le dernier des prêtres abbés de Flandre, l'abbé Delvigne ; le dernier des moines augustins de France, l'abbé Mollard ; le dernier des ermites de la Suisse, l'ermite Kauffmann, trouvé gelé dans la forêt de Dufikon ; le dernier des conseillers du parlement de Navarre, M. du Parage ; le dernier des compagnons du fameux Paul Jones, et le dernier des compagnons de Cook.

—Un petit journal a imaginé la nouvelle suivante :

«MM. Mulot père et fils viennent de proposer au gouvernement napolitain de forer, sur le versant du Vésuve qui regarde la mer, un trou de sonde qui irait gagner le cratère du volcan, et par lequel on ferait couler une masse d'eau puisée dans la mer, ce qui en peu de tems aurait évidemment pour résultat d'éteindre à jamais le volcan de Vésuve et de délivrer la ville de Naples de la crainte continuelle d'un bouleversement.»

—On écrit de Saint-Lô le 20 de janvier, que des ouragans continus ne cessent de sévir. Des grains qui se succèdent, chargés de grêle et de tonnerre, font passer l'atmosphère à l'état d'effrayantes rafales.

La foudre a causé des désastres dont, de mémoire d'homme, on n'a pas d'exemple : le même jour, elle est tombée sur une des flèches de l'église cathédrale de St-Lô, et n'y a causé qu'un léger dommage, mais elle a fendu en deux parts et renversé le clocher de Ceailly-Notre-Dame, et détruit le bel et élégant clocher de Marigny. M. le préfet s'y est immédiatement transporté avec l'architecte du département, mais l'état de cet édifice est tellement dangereux, qu'il est fortement question de l'achever avec du canon, pour ne pas exposer la vie des ouvriers qui seraient employés à sa démolition, devenue inévitable.

Plusieurs personnes ont été frappées de la foudre, et un grand nombre de maisons ont été renversées par la violence du vent. A Villelandon, le tonnerre a incendié deux maisons : à Belleroy, il a causé un dégât bien plus considérable encore, et une grande quantité de bâtimens ont été la proie des flammes. La Vire est débordée d'une manière effrayante, et l'on ne sait où le fleuve s'arrêtera, puis-que, au moment où ces lignes sont écrites, les orages continuent de se succéder sans interruption, et l'eau de tomber par torrens. L'aiguille des meilleurs baromètres est descendue au-dessous de tempête et retournée au-delà de la perpendiculaire, presque du quart du cercle.

Il est à craindre que de grands désastres n'aient eu lieu sur nos côtes, le vent ne cessant de sauter avec fureur de l'ouest au sud-ouest.

ESPAGNE.

—Dans les mauvais jours de l'empire romain, sous les Tibère, les Caligula, les Néron, il n'y avait rien de tel que le métier de délateur pour faire promptement fortune. On leur comptait les sesterces par boisseaux pour dénoncer les malheureux qu'on voulait perdre.

Espartero ne se montre pas moins généreux envers les révéléurs de Bar-

celone. Ils gagnent avec lui un argent fou à signaler les maisons où il peut se trouver des armes ou des personnes cachées. Tant de milliers de réaux pour une tête qui est livrée par eux ; tant de milliers pour un fusil ; tant pour une paire de pistolets ; tant pour un sabre, une pique ou un stylet.

A la manière dont la délation est rétribuée en Espagne dans ce moment, on n'imaginait jamais que c'est un pays où l'on n'a pas le sou pour payer les employés de l'administration ; où les soldats vont nu-pieds, faute d'argent pour leur acheter des souliers ; où, enfin, la royauté elle-même est quelquefois obligée de jeter ses chaussures aux pauvres, en guise d'aumônes. Ah ! vive le métier de délateur ! Ils sont les seuls pour lesquels il y ait des fonds en Espagne dans le trésor public.

—Le *Morning-Chronicle* prétend qu'en ce moment le roi Louis-Philippe et la reine Christine d'Espagne négocient à Vienne le mariage de la reine Isabelle avec le fils aîné de don Carlos. «Le prince de Metternich, dit-il, avait d'abord répondu d'une manière assez rude à la prétention de la France que la reine d'Espagne devait épouser un Bourbon. Le prince est beaucoup plus doux aujourd'hui ; il a prêté une oreille complaisante à la proposition d'un mariage avec le fils de don Carlos. Ce doit être là la condition *sine qua non* de la reconnaissance d'Isabelle par les grandes puissances. Don Carlos ne rejette plus avec autant de violence l'idée de son abdication. On croit généralement que le roi Louis-Philippe, en insistant sur le mariage de la reine avec un fils de don Carlos, veut réduire les Espagnols à l'alternative de choisir entre un fils de don Carlos et le duc d'Anjou, qui serait certainement préféré par les Espagnols.

«Le régent ne sait comment résister. Si les fils de l'infant don François de Paule n'étaient pas, sous tous les rapports, incapables de partager le trône avec Isabelle, la combinaison dans laquelle figurerait un des enfans du prince présenterait un moyen facile de sortir d'embarras. Les cours de Naples et de Lucques feront ce que voudront la France et l'Autriche, et ces deux dernières puissances sont à la veille de s'entendre. L'agent accrédité de Paris et de Bourges est depuis deux mois à Vienne, et le prince de Metternich cède au désir de la France. Sans doute la résistance d'Espartero à ces projets sera digne d'un soldat espagnol. Nous savons aussi que l'Angleterre est le seul appui sur lequel puisse compter le régent ; de là les efforts que l'on fait contre l'Angleterre et le régent pour les accabler sous une masse de calomnies et de mensonges.»

PRUSSE.

—Une commune prussienne, située sur la frontière du duché de Brunswick, et qui possède le droit de collature, ayant été, en dernier lieu, assemblée pour donner à son pasteur décrépit un coadjuteur avec un droit de succession, déclara au commissaire délégué par le gouvernement pour assister à l'élection, qu'elle voulait bien laisser son vieux pasteur en possession de sa charge et de ses émolumens, mais qu'elle n'entendait nullement lui donner un successeur, ayant puisé dans les écrits du docteur Strauss la conviction qu'il ne pouvait pas y avoir de christianisme réel, *puisque le prétendu fondateur de cette religion n'avait jamais existé*. Par ce fait on peut juger de l'étendue des ravages que les doctrines straussiennes ont déjà faits jusqu'à dans la population agricole des Etats prussiens.

TURQUIE.

—Une association s'était organisée à Constantinople, il y a trois ans, parmi les Européens, sous le nom de *Société des artisans*. Son but était de fonder un hospice où seraient admis les chrétiens indigènes d'origine européenne, résidant dans cette capitale. Une grande partie des fonds obtenus par la souscription fut employée à l'achat du terrain, et, d'après les lois du pays qui régissent les propriétés des Européens, il fut mis sous le nom d'une femme. Cette femme était française. Un négociant français, très-riche et très-charitable, prêta une forte somme à l'association pour la construction de l'hospice. Un banquier français fit cadeau de 30,000 piastres, destinées à l'érection d'une chapelle catholique au sein de l'établissement. Enfin une commission, nommée par les contribuables à la majorité des voix pour régler tout ce qui avait trait à la police de cet établissement de charité, décida que l'ambassade de France serait invitée à le prendre sous sa protection. Lorsque M. de Pontois, cédant à la prière qui lui avait été adressée officiellement, accorda à l'hospice la protection de la France, quelques-uns des associés non-français, excités par les intrigues de deux ou trois légations, protestèrent contre cette mesure, en déclarant que les membres de la commission avaient dépassé leurs pouvoirs. M. de Pontois, jugeant avec raison que l'honneur de son pays serait compromis s'il reculait, envoya deux girdes de l'ambassade à l'hospice pour rendre la tutelle plus manifeste et plus positive. En vain les intrigans du parti osèrent à la Porte de prendre l'hospice sous sa protection : M. de Pontois déclara qu'il ne céderait pas, à moins que son gouvernement ne le lui ordonnât. M. de Bourqueney, loin de persévérer dans la voie honorable qui lui avait été tracée par son prédécesseur, a sacrifié au désir de plaire à deux ou trois légations les véritables intérêts de son pays. Il a renoncé à la protection exclusive de la France, et laissé usurper par toutes les légations le droit de protéger collectivement l'hospice que la piété des fidèles catholiques et les soins surtout des Français avait élevé. Cette mesure sera funeste au nouvel établissement, qui, livré à l'anarchie, ne trouvera pas les mêmes avantages qu'il aurait obtenus de la tutelle exclusive de l'ambassade française. Et quant à l'influence française à Constantinople elle a reçu, par la triste conclusion de cette affaire, un nouvel et déplorable échec.

SICILE.

—La principale lave produite par la dernière éruption de l'Etna a parcouru

ru un espace de trois milles environ, mais sans atteindre les bois et les terres cultivées, de sorte qu'on a pu cette fois admirer un beau spectacle, sans avoir à déplorer le moindre malheur.

RÉGENCE DE TUNIS.

—On écrit de Tunis, à la date du 20 décembre 1842 :

« Tunis est vivement préoccupé d'un événement tout-à-fait inattendu. Le bey, par un mouvement spontané de sa volonté, vient de proclamer la liberté de tout enfant d'esclave, qui à l'avenir, naîtra dans la Régence. Ce n'est rien moins qu'un commencement d'exécution de la suppression de l'esclavage dans ses États. Cette disposition contient le germe d'une révolution dans les institutions islamiques. Une circonstance tout à fait fortuite a donné lieu à l'adoption de cette mesure.

« Une famille noire, menacée d'être vendue séparément, se réfugia, dans ces derniers temps, au consulat général de France, et invoqua la protection du consul. M. de Lagau alla le lendemain plaider sa cause auprès du bey. Son altesse, émue du douloureux tableau que le consul de France venait d'exposer à ses yeux, interrogea le père et la mère, ordonna à son ministre d'acheter ces malheureux, d'en avoir un soin particulier; puis, s'adressant à l'enfant, il lui dit qu'il était libre, et déclara solennellement qu'il en serait ainsi désormais de tout enfant d'esclave qui naîtra dans la Régence. Cette disposition fut aussitôt promulguée et sera soigneusement exécutée.

« Nous ne pouvons nous empêcher de féliciter le bey de Tunis d'avoir pris l'initiative de l'abolition de l'esclavage dans les États musulmans, et nous lui faisons une gloire de la spontanéité qui a présidé à sa détermination. Toutefois, nous sommes heureux de constater que la généreuse inspiration à laquelle il a obéi a été provoquée par la noble intervention de M. de Lagau, qui était venu plaider devant lui la cause de l'humanité. »

GUADELOUPE.

Destruction de la Pointe-à-Pitre.—On écrit au *Courrier des États-Unis* :

« St. Johns, 14 février.

« Le S du courant, nous avons eu un tremblement de terre qui, bien que moins violent que celui de l'année dernière, a cependant duré plus longtemps. A Saint-Thomas il a été très considérable, mais il ne paraît pas qu'il y ait eu de grands dommages. A Antigua toutes les maisons ont été détruites. Tout est ruines aussi à Nevis; le bâtiment dit *Bath House* reste seul debout. Le steamer anglais, en passant devant la Martinique, la Guadeloupe et Montserrat, a vu ces îles enveloppées d'un épais nuage de poussière.

« On n'a encore reçu aucune autre nouvelle, mais il n'y a que trop lieu de craindre que la destruction des personnes et des propriétés a été épouvantable dans toutes les îles situées au vent de Porto-Rico. »

« St. John, 15 février.

« Nous venons de recevoir des nouvelles. Les effets du tremblement de terre ont été terribles. La ville de Pointe-à-Pitre, à la Guadeloupe, est entièrement détruite, et on suppose qu'il a péri dix mille personnes! A Antigua, beaucoup de maisons se sont écroulées, mais peu de personnes ont péri. Nevis, Montserrat, les Barbades ont beaucoup souffert, dit-on, mais on n'a encore aucuns détails. »

ANTILLES.

Tremblement de terre.—Il se fait, depuis quelques mois, dans les entrailles de l'immense sol sous-marin au-dessus duquel s'élèvent les Antilles, un travail volcanique qui se manifeste, presque chaque jour, par de violents tremblemens de terre dont le rayonnement se prolonge jusqu'aux états du sud et de l'ouest des États-Unis. Depuis la désastreuse commotion qui engloutit plusieurs villes haïtiennes, les secousses se sont succédées presque sans interruption dans les diverses îles des Indes Occidentales; et si on n'a pas eu à déplorer encore de nouvelles catastrophes, les habitans de ces villes n'en demeurent pas moins en proie à des terreurs d'autant plus légitimes que le danger semble devenir de plus en plus menaçant. Le 8 février, à 10 heures 20 minutes du matin, Porto-Rico a éprouvé un tremblement violent dont on ne connaissait pas encore les conséquences au départ du navire qui en a apporté la nouvelle. Les villes de St.-Martin, Philipsburg et Netherland-Division en ont été quittes pour la peur. La population s'était précipitée à la hâte dans la campagne. A St.-Martin, les navires en rade avaient été encombrés de fuyards. Un grand nombre de maisons avaient été lézardées. La secousse du matin avait duré plus de trois minutes; il y a en avait eu une seconde à 4 heures, et une troisième à 9 heures et demie. Un navire, qui se trouvait le 8 devant St.-Kitts, a rapporté que cette ville et celle de St.-Eustache avaient beaucoup souffert, mais on n'a aucun détail.

On a aussi appris, par un bâtiment venant de Port-au-Platte, que les îles de St.-Vincent, Nevis, Montserrat et St.-Thomas avaient éprouvé une commotion considérable, le 4 février. On ajoutait même que celle de Montserrat avait entièrement disparu. Un steamer anglais a été expédié sur ces différents points.

Le même jour, une légère secousse se faisait ressentir sur une vaste portion du territoire des États-Unis, dans les états de l'ouest, du sud et du centre. Le 8, la secousse se renouvelait sur toute la lisière des états atlantiques, depuis le Maryland jusqu'à la Floride. Dans les nuits du 14 et du 15, deux commotions ont été éprouvées à la Nouvelle-Orléans; une dernière enfin, dans la matinée du 16, à St.-Louis, Nashville, Louisville, etc.

Ce qu'il y a de remarquable, c'est que le contre-coup de ces ébranlemens souterrains est très sensiblement ressenti en pleine mer par les navires.

LA FEMME BLANCHE DES MARAIS.

VI

DEUX SIGNAUX AU LIEU D'UN.

Pendant ce temps, Noël Torrec poursuivait son voyage.

Il était resté plus d'un mois, malade, dans cette ferme des environs d'Auray, où il avait été recueilli après sa mésaventure. Noël s'impatientait grandement de ce retard, mais il se consolait en pensant qu'il avait toujours au doigt l'anneau de Madame Marguerite, cet anneau qui devait lui servir de gage de créance auprès du sire de Malestroit.

Un matin donc, faible encore, et se ressentant quelque peu de sa blessure, il prit congé des bonnes gens qui l'avaient secouru, et se mit en chemin. Il n'avait plus de cheval et son escarcelle était vide, mais, en revanche, il avait le cœur léger et savourait ce bien-être général qui suit une heureuse convalescence.

Il allait, chantant tout le long de la route. Quand il se sentait appétit, il demandait un morceau de pain; quand le sommeil le prenait, il faisait son lit dans une grange.

Parfois, quand il s'arrêtait chez quelque riche laboureur, il gagnait place à table et bon lit, en chantant ses gaies chansonnettes de village, ou en récitant la légende de la femme blanche des marais. On l'écoutait alors, on le fêtait; les ménagères, au départ, glissaient quelques provisions dans sa besace et quelques deniers dans son escarcelle. Il chantait si bien et disait si couramment ses histoires! Et puis, cette pâleur inaccoutumée que lui avait laissée sa blessure allait si bien à son blanc visage encadré de beaux cheveux noirs bouclés!

Il arriva ainsi, marchant à petites journées et s'égarant de temps à autres par les chemins déserts, il arriva en vue de la cité de Quimper. Ce fut un moment de grande joie, car là était le terme du voyage. Mais la joie fut de courte durée; Noël chercha des yeux les tentes et les pennons armoriés de MM. de Guer et de Malestroit; si loin que puissent se porter ses regards, il ne vit rien.

Partout la lande aride, coupée d'étroites bandes de chaume aux endroits cultivés; çà et là quelques arbres tondus et rabougris; au loin, de grises montagnes, se confondant avec les nuages gris de l'horizon.

Mais nulle part ce mouvement que porte après soi une troupe de gens de guerre; nulle part, dans la plaine, ces groupes de soudards fourrageurs, poursuivants et poursuivis; nulle part ces étincelants reflets que dispersent en gerbes les nobles armures, même sous le pâle soleil de Cornouaille.

Chantepie baissa tristement la tête. Il eût donné un an de vie pour entendre le son belliqueux du cor de Malestroit; il eût entendu avec transport, comme on écoute une musique délicieuse, le fracas des coulouvaines de la ville ou le bruit sec et strident de l'arquebuse; mais, de même qu'il ne voyait rien, il n'entendit rien.

—Messire Amaury aurait-il rencontré la mort avec tous ses vassaux? se demanda-t-il, ou bien le trouverai-je, dans l'oisiveté du triomphe, en cette cité de Quimper qui m'apparaît si morne et si silencieuse au détour du chemin?

Comme il se faisait cette question, appuyé sur son bâton de voyage, il vit s'ouvrir la porte de la ville. Quelques vieillards, montés sur des mulets, passèrent le seuil, puis la porte se referma sur eux. A mesure que les vieillards approchaient, Noël distingua leurs frocs et leurs larges tonsures. Il reconnut en eux des moines et courut joyeux demander la bénédiction des bons pères.

—Que Dieu te bénisse, enfant, dit le premier des moines d'une voix lente et triste, que Dieu te bénisse si tu es dans le giron de la sainte Eglise; qu'il te bénisse encore si tu es huguenot, car il nous est ordonné de rendre le bien pour le mal.

—Je suis catholique, répondit Noël, et me rends à Quimper pour faire tenir un message à Malestroit, mon seigneur.

Le premier religieux n'avait point arrêté sa mule; les autres passèrent en silence, se bornant à figurer au-dessus de Noël le signe de la bénédiction.

Il en fut ainsi jusqu'au dernier, qui était un frère convers, chargé d'infirmités et de vieillesse. Celui-ci était plus triste encore que ses supérieurs. Sa tête chenue se courbait jusque sur l'encolure de sa mule. Il poussait de gros soupirs et une larme se suspendait aux cils blanchis de sa paupière.

—Mon fils, dit-il à Noël, tourne le dos à Quimper, si tu es serviteur de l'Eglise. Depuis deux jours, les hérétiques sont maîtres de la ville, et nous voilà, nous, chassés de notre retraite, et courant au hasard, sans savoir où nous reposerons, la nuit venue, nos membres fatigués.

—Et M. de Guer?... et le sire de Malestroit? demanda Noël, dont le cœur se remplit d'angoisse.

—C'étaient de bons chrétiens et vaillants seigneurs! répondit le moine en hochant la tête.

—Sont-ils donc morts?

—Il y a trois jours, M. de Guer est passé de vie à trépas dans le mur de notre couvent... notre couvent, hélas! que je ne verrai plus!.. Quant à messire Amaury, on dit qu'il a pu faire retraite à la tête de quelques cavaliers.

—Et où le trouverai-je, père?

—Je ne sais... Que Dieu te garde, mon fils; la route est longue et je suis bien vieux!

Le moine, à ces mots, piqua sa mule afin de rejoindre ses supérieurs.

Noël s'assit, sur l'herbe glacée au rebord du chemin. D'amères sanglots soulevaient sa poitrine ; il sentait son courage s'engourdir.

—Vaincu ! murmurait-il ; vaincu, fugitif... mort peut-être !

Puis il ajoutait avec désespoir :

—Qui sauvera désormais Madame Marguerite ?

Noël s'endormit. Il eut un rêve étrange.

Il vit la dame de Malestroit abandonnée au milieu des marais et poursuivie par un monstre hideux. Lui, Noël était trop faible pour combattre le monstre.

Il appela la femme blanche et lui montra Marguerite qui se mourait.

La femme blanche étendit ses deux longs bras. D'une main elle saisit Marguerite, qu'elle mit à l'abri dans l'un des plis de sa robe de brouillard ; de l'autre, elle étouffa le monstre, dont elle jeta les membres broyés dans le tournant.

Puis il s'éveilla en sursaut. Des pas de lourds chevaux de guerre ébranlaient le sol. Noël se frotta les yeux, et, à la faible lueur du crépuscule, qui était descendu pendant son sommeil, il vit des cavaliers s'avancer. Les cavaliers venaient de Quimper.

Chantepie franchit vivement le talus sur lequel il s'était endormi et se tapit derrière la haie.

Les cavaliers riaient, chantaient et s'entretenaient ; on voyait briller çà et là les mèches de leurs arquebuses.

—Or, çà, mes fils, disait celui qui marchait en tête, il vous faudra bientôt retener vos langues, si nous voulons surprendre le sanglier dans sa bauge et l'abattre sans qu'il nous fasse sentir ses défenses.

—Bah ! répondit un autre, ses défenses sont coupées, et nous aurons bon marché de ce gibier édenté.

—Prenez garde ! reprit le premier. Malestroit, si bas que nous l'ayons mis, s'acculera, et, avant que nous sonnions sa mort, plus d'un parmi vous aura vidé les arçons.

Chantepie mit la main sur son cœur pour en contenir les battements précipités. Il se coula sans bruit le long de la haie afin de suivre les cavaliers, et tendit avidement l'oreille.

—Il mourra comme est mort le vieux de Guer... un vaillant soldat !

—Un vaillant soldat ! oui... Combien Malestroit a-t-il conservé d'hommes d'armes ?

—Je ne sais au juste, répondit en riant le chef du détachement. Son camp, qui est à deux lieues d'ici, sur le chemin du Faouët, se compose de quatre tentes.

Les cavaliers huguenots poussèrent en chœur un éclat de rire.

—Avec soixante arquebuses que nous sommes, dit l'un d'eux, et l'avantage que nous donne une surprise, Malestroit n'aura pas beau jeu.

Ils continuèrent de causer ainsi bruyamment et sans se contraindre, pendant une demi-heure, puis le silence s'établit dans leurs rangs.

Noël les suivait toujours. Il ne savait point le lieu précis où campait Amaury de Malestroit, et ne pouvait aller le prévenir.

—Cachez vos mèches ! dit tout-à-coup le chef des huguenots à un détachement du chemin.

Les cavaliers exécutèrent cet ordre aussitôt.

Chantepie s'élança sur le talus de la route, au risque de se faire découvrir, et aperçut un feu qui brillait dans la campagne. Alors, il prit sa course et s'efforça de devancer le détachement. Mais les cavaliers, à mesure qu'ils approchaient, pressaient le pas davantage et Noël était bien las. Tout ce qu'il pouvait faire était de se tenir toujours au niveau du front des huguenots. Il se désespérait et sentait qu'il arriverait trop tard.

Heureusement, les cavaliers n'avaient nul soupçon de sa présence. A portée d'arquebuse du camp, ils s'arrêtèrent pour prendre à loisir leurs dernières dispositions. On distinguait alors parfaitement les soldats de Malestroit, assis ou couchés autour d'un grand feu. Debout, à l'écart, une douzaine d'homme d'armes tenaient conseil. C'était tout ce qui restait de l'armée qui avait traversé victorieusement naguère la Basse-Bretagne, sous les ordres du bâtard de Lorraine, lieutenant de Monsieur Mercœur.

Chantepie, épuisé de fatigue, retrouva force en ce moment. Il franchit rapidement la distance qui le séparait du camp, et vint tomber, haletant, aux pieds de Malestroit.

—Fuyez ! dit-il ; le tems est passé de se défendre. Soixante arquebuses sont braquées sur vous en ce moment.

Amaury détourna vers lui son regard calme et hautain.

—Qui es-tu, pour conseiller à Malestroit de fuir ? demanda-t-il.

—Hélas ! Monseigneur, dit Noël qui mit un genou en terre, je suis votre soumis vassal, et je viens, de par Madame Marguerite, requérir votre secours.

—Marguerite ! s'écria le sire de Malestroit en pâlisant.

—Fuyez, par pitié ! fuyez ! reprit Chantepie ; qui protégera, si vous succombez, Madame Marguerite et son fils ?

Amaury passa sa main sur son visage. Involontairement, il tourna les yeux vers la route de Quimper, et vit briller dans l'ombre un ou deux points lumineux.

—Il y a là-bas, en effet, des arquebuses ! dit-il... Puis, se tournant vers les soldats couchés près du feu.

Alerte ! cria-t-il d'une voix contenue ; rampez vers les tentes et saisissez vos armes.

A ce mouvement, les soldats huguenots s'ébranlèrent, et franchirent au galop la distance qui les séparait des gens de Malestroit.

—Haut la mèche ! cria le chef.

Soixante détonations suivirent de près ce commandement.

—Malestroit, Malestroit, pour Notre-Dame ! cria à son tour Amaury, qui avait enfourché son cheval.

Quelques soldats se relevèrent çà et là ; la plupart avaient été balayés par l'arquebuse.

Mais au moment où les Huguenots se réjouissaient et criaient : A sac Amaury, sortant de l'ombre à la tête de ses douze hommes d'armes, vint fondre sur eux à l'improviste. Ce fut une horrible mêlée. Chaque fois que Malestroit levait sa lourde épée, un homme tombait. Au bout de quelques minutes, une vingtaine de huguenots, désarmés, blessés, malmenés, reprenaient à toute bride la route de Quimper.

—Où est l'enfant qui nous a donné l'alarme ? demanda Amaury en essuyant son épée sur la crinière de son cheval.

Chantepie se présenta. Il tenait, lui aussi, une épée à la main, — une épée sanglante.

—Tableu ! s'écria joyeusement Amaury, nous voici munis d'un homme d'armes de plus, ce me semble !... Quel âge as-tu, vaillant champion ?

Chantepie ne répondit point et baissa tristement la tête.

—Piùt au ciel, Monseigneur, dit-il, que tous ces braves soldats qui sont là, couchés dans la poussière, fussent debout à ma place, et capables encore de monter à cheval. Ce n'est pas moi qui les pourrai remplacer, et Madame Marguerite....

—Marguerite ! interrompit Malestroit. Je n'ai point voulu te laisser parler avant de combattre, parce qu'il est des paroles qui amoindrissent le cœur d'un chevalier ; mais maintenant... qu'est-il arrivé ?

Chantepie tira de son doigt l'anneau de Marguerite, qu'il tendit à son seigneur. Amaury le porta à ses lèvres.

—Si je l'avais vu, murmura-t-il, je serais parti sans tirer l'épée.

—Et bien vous auriez fait, Monseigneur.

Ici Chantepie raconta la prise de Malestroit et la fuite de Marguerite. A mesure qu'il avançait dans son récit, le front d'Amaury se rembrunissait. Le pauvre seigneur parcourait du regard son camp jonché de cadavres, et comptait avec désespoir les quelques hommes d'armes qui lui restaient.

—N'importe ! dit-il enfin ; à cheval !

—Il me reste encore quelque chose à vous dire, reprit Chantepie. Une fois, durant son voyage, je me suis trouvé face à face avec Guy de Plélan.

—Et qu'as-tu fait ?

—Je l'ai frappé au visage en l'appelant traître et lâche.

—Toi ? s'écria Malestroit étonné.

—Ensuite, poursuivit Noël, je lui ai jeté mon gant, le provoquant, au nom d'Amaury de Malestroit, mon seigneur, à un combat mortel et sans merci.

—Bien, enfant ! Bien ! Tu as fait acte de noble homme, et je te dis merci de grand cœur... A cheval ! à cheval !

Les débris de la petite troupe se rangèrent autour de leur chef, et tous partirent au galop sur le chemin de Vannes.

Marguerite de Guer regagnait tristement le manoir de Gourla. Elle était affligée de la perte de son reliquaire, seulement parce que c'était un don de son époux, et ne prévoyant point les suites funestes de ce malheureux événement.

Il n'en était pas de même de Toussaint. Le bon veneur soupçonnait depuis longtemps Renot d'être un espion de Plélan, ou tout au moins un misérable cherchant à découvrir la retraite de sa maîtresse pour la vendre aux huguenots. L'empressement que Renot avait mis à se saisir du reliquaire au péril de sa vie, sa présence aux environs du manoir à cette heure tout concourait à changer ses doutes en certitude.

Si seulement, pensait-il en frappant sur son arbalète, j'avais eu ma bonne carabine, au lieu de ce joujou d'enfant, le drôle ne tiendrait pas entre ses mains, à l'heure qu'il est, le sort d'une noble maison... En attendant, il nous faudra, dès demain, choisir une autre retraite... Et Dieu sait quelle retraite nous pourrions choisir !

Tel était le sujet des méditations de Toussaint, lorsque, au moment de quitter la fine pelouse du marais pour prendre le sentier rocheux qui montait vers Gourla, Marguerite s'arrêta tout à coup et poussa un cri.

—Voyez ! voyez ! dit-elle en montrant l'autre rive.

—Le signal ! s'écria Toussaint en passant subitement de la tristesse à la joie la plus vive.—Béni soit Dieu qui vient en aide au moment du péril !

Une flamme, faible d'abord et voilée par la fumée, brillait au milieu des arbres de la Forêt-Neuve.—Bientôt elle s'élança en jets de pourpre, et illumina les troncs dépouillés de feuillage.

—Sauvés ! sauvés ! s'écrièrent en même temps la châtelaine et le fidèle serviteur.

Ils retournèrent en toute hâte au manoir. La première idée de Toussaint fut de faire monter la dame de Malestroit et son fils dans le chaland, sans prendre le temps d'aller chercher Noël sur l'autre bord ; mais il se souvint des périls que sa maîtresse avait courus déjà en semblable traversée. Depuis ce temps, les eaux avaient considérablement grandi ; le marais était devenu un vaste lac, dont les courants rapides et sujets à changer de place exigeaient l'habileté pratique d'un batelier de profession. Le veneur résolut d'aller cher-

cher Chantepie, et changeant à tout événement son arbalète pour sa lourde carabine à rouet, il courut détacher le chaland du jeune pêcheur de macres, et quitta aussitôt la rive.

Chantepie et le sire de Malestroit attendaient l'effet du signal, abrités derrière les derniers arbres de la Forêt-Neuve. La lune s'était cachée sous un nuage épais; on ne voyait rien sur le lac, si ce n'est l'immense profil de la femme blanche dont les contours se détachaient vaguement sur le sombre horizon, et semblaient envoyer une lueur pâle et phosphorescente.

Noël, comme s'il eût voulu percer l'obscurité, jetait devant soi d'avidés regards; il n'apercevait rien.

—Si nous étions venus trop tard! dit le sire de Malestroit! dont la voix trahissait une émotion poignante.

—Chut? fit Noël au lieu de répondre.

Il venait d'entendre sur le marais un bruit qui n'était point celui du tourmant de Trémoule.

—Il vient, dit-il.

Le sire de Malestroit prêta l'oreille, mais il fallait être enfant des marais pour saisir, à mille pas de distance, le bruit d'un aviron qui fend l'eau au milieu des mille bruits d'une inondation furieuse. Le sire de Malestroit n'entendit rien.

—Ecoutez! dit encore Chantepie.

Et, mettant ses deux mains roulées en cornet devant sa bouche, il fit entendre ce cri étrange et prolongé, particulier aux campagnes du pays de Vannes, qui, étouffé d'abord, va *rinforzando* sur deux cadences dissonnantes, et s'éteint dans une note basse et gutturale.

L'effet fut tout autre que celui auquel il s'attendait.

Deux cris pareils lui répondirent en même temps. L'un venait du large; l'autre sortait des profondeurs de la forêt.

—Nous ne veillons pas seuls, dit Chantepie à voix basse, et ce chaland qui vient là n'est pas pour nous peut-être... Pourtant, je suis sûr que c'est le coup d'aviron de mon père le veneur.

Comme il finissait ces mots, une lueur subite sautilla en sillonnant le lac. Noël et le sire de Malestroit levèrent la tête, suivant d'instinct l'angle de réflexion, et virent un feu allumé sur le haut de la montée de Saint-Vincent, à quelques cents toises, sur la gauche du manoir de Gourlé.

—Qui est-là? demanda le chevalier.

—Je ne sais, répondit l'enfant, mais il se passe d'étranges choses ici, ce soir, monseigneur.

Un coup d'arquebuse retentit dans la forêt, à peu près à l'endroit d'où était parti ce second cri qui avait étonné Chantepie, et, presque aussitôt, on entendit les pas de plusieurs chevaux qui descendaient vers le marais.

—Mort de mes os! s'écria l'un des cavaliers en passant si près du sire de Malestroit qu'il aurait pu le toucher de la main;—nous la tenons cette fois, mes fils, et le rustre aura plein son bonnet de nantais!

—C'est Guy de Plélan, murmura Chantepie.

Malestroit toucha son épée et voulut s'élançer à sa poursuite, mais Noël le retint.

—Quand je ramènerai Madame Marguerite sur le bord, dit-il, il faut qu'elle trouve un époux, et son fils un père... Monseigneur, gardez précieusement votre vie, afin de ne point laisser sans appui ceux qui vous sont chers.

Amaury chercha dans l'ombre la main de l'enfant pour la serrer comme celle d'un ami.

Depuis la visite de Renot au château, Plélan avait établi une sentinelle dans la forêt, et, à quelque distance, dans la cabane d'un garde, un détachement de ses gens, toujours prêts à passer l'eau, dès que se monterait le signal. Lui-même venait souvent visiter ce poste d'attente, et jurait—mort de tous ses membres!—que ce drôle de Renot lui paierait cher ses retards.

Il se trouvait justement à la maison du garde lorsque le feu parut sur la colline de Saint-Vincent, et, averti par le coup d'arquebuse de la sentinelle, il se hâta de gagner les bords du marais.

Tandis qu'il s'embarquait à grand bruit sur un bateau plus vaste et plus artistement construit que les pauvres barques du pays, le chaland de Toussaint abordait silencieusement la rive.

Chantepie, qui guettait ce moment, sauta près de son père d'adoption, et saisit sa perche.

Puis, comme si elles se fussent donné le mot, les deux barques ennemies quittèrent en même temps le rivage.

La suite au prochain numéro.

A LOUER.

Une belle Maison en pierre à 3 étages, située au Faubourg de Québec, faisant face à la rue du Faubourg de Québec à l'angle de la rue Ste. Marie, S'adresser pour les conditions à M. l'Econome de l'Evêché.

AVIS.

UN INSTITUTEUR sachant parfaitement les langues française et anglaise et pouvant les enseigner par principes, serait disposé à accepter de l'emploi dans une paroisse. Il est muni des meilleures recommandations pour sa moralité et pour sa méthode d'enseignement. S'adresser à M. BRASSARD, curé de Longueuil, qui s'offre à donner de plus amples renseignements.

RAFFLE! RAFFLE!! RAFFLE!!!

A LA

Pointe aux Trembles,

DE PLUSIEURS

LOTS DE TERRES,

A

DIX CHELINS LE NUMERO.

Comme le propriétaire de cette RAFFLE à déjà reçu beaucoup d'encouragement de la part de toutes les classes de la société et même des personnes les plus respectables de chaque localité et qu'il désire la remplir avec le plus de diligence possible, il ose espérer que chacun de ses concitoyens qui le connaissent en campagne voudront bien en devenir les souscripteurs et encourager les voisins à se joindre à eux mêmes. En souscrivant à une raffle marquée au coin de la plus stricte honnêteté et de la franchise la plus délicate, ils peuvent devenir pour la moindre somme qu'elle requiert les propriétaires ou acquereurs de quelques beaux Lots de Terre ou de quelques autres propriétés très à proximité de la ville qui en rehausse la valeur: 40 personnes très recommandables sont actuellement appointées pour faire la visite des livres de la dite raffle aussitôt quelle sera remplie, ce qui doit encore constater la régularité des procédés du dit propriétaire. Il ose donc se flatter que ses Compatriotes lui donneront l'appui cordial qu'il réclame d'eux en ce moment et lors de son passage à leur résidence.

EXERCICE TRES DEVOT

A

St. Antoine de Padoue

LE

THEATRE.

Petit Volume nouvellement imprimé avec de bons caractères, se vend à la Librairie de

ROBERT GAGNON,

RUE ST. PAUL, VIS-A-VIS L'HOTEL RASCO,

Et chez les différents Libraires de cette ville.

L'ARTISAN.

AUX AGRICULTEURS.

A la demande de plusieurs personnes de la campagne, les propriétaires de l'Artisan vont, dans la première semaine du mois d'Avril, agrandir le cadre de leur feuille et en dédier une partie à la publication d'écrits sur l'Agriculture. L'absence d'un journal qui s'occupe de la science agricole, est une lacune dans la presse canadienne. Nous nous offrons pour remplir cette lacune. Si nous recevons de l'encouragement de la part des cultivateurs, nous nous proposons de faire venir d'Europe les journaux qui traitent principalement de l'agriculture, ce qui nous mettra en état de les tenir au courant des progrès que fait cette science, la plus utile de toutes les sciences. Nous ne prétendons pas écrire nous-même sur ce sujet, notre jeune âge et le peu de notions agricoles que nous possédons ne nous permettent pas de prendre un tel engagement. Ce que nous offrirons à nos lecteurs seront des extraits des journaux et de différents ouvrages.

Nous recevrons avec remerciement tous écrits, remarques ou extraits que l'on voudra bien nous envoyer.

Le prix de l'abonnement est 7s. 6d. par année outre les frais de poste qui sont de 5s. Le journal paraîtra comme ci-devant, deux fois par semaine.

Les personnes qui voudront se charger de l'agence dans les différentes paroisses, recevront le journal GRATIS.

Toutes les lettres doivent être envoyées franches de port.

HUSTON ET BERTRAND,

Rue Notre-Dame, No. 16, Basse-Ville, Québec.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

On s'abonne au bureau du journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROUX, libraires de cette ville.

Prix des annonces:—Six lignes et au dessous, 1re. insertion,	2s.	6d.
Chaque insertion subséquente,		7½d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion,	3s.	4d.
Chaque insertion subséquente,		10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne,		4d.
Chaque insertion subséquente,		1d.

PROPRIÉTÉ DE J. C. PRINCE, P. TRE. DE L'EVÊCHÉ.

IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET,